



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 95024

## Texte de la question

Mme Christine Marin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le manque de suivi et d'information sur l'allaitement maternel. Plusieurs études scientifiques ont attiré l'attention sur les avantages de l'allaitement maternel pour la mère et pour l'enfant. Dans le passé, des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef ont formulé des recommandations en vue de promouvoir et d'encourager l'allaitement maternel au niveau mondial. Des statistiques ont néanmoins révélé que l'allaitement maternel est encore peu répandu en France. En 2002, le taux d'allaitement à la naissance a atteint 54,6 % contre 45,6 % en 1995. Globalement, en France, de plus en plus de femmes commencent l'allaitement. Pourtant même si le taux est en augmentation, une étude effectuée en 2002 sur la prévalence de l'allaitement à la naissance dans 23 pays européens, 15 ont une prévalence à la naissance supérieure à 90 %, la France, avec 55 % arrive dans les trois derniers pays, ce qui résulte de l'absence d'une culture de l'allaitement maternel comme il en existe dans les pays scandinaves. Il ressort que l'arrêt de l'allaitement se fait : dans le premier mois pour 14,8 % des mamans interrogées ; entre 1 et 3 mois pour 28,6 % ; entre 3 et 6 mois pour 31,3 % ; entre 6 mois et 1 an pour 22,5 % et au-delà d'un an pour 2,8 %. Plusieurs études préconisent de promouvoir l'allaitement maternel. À cet effet, il est notamment recommandé d'instaurer une obligation d'informer les jeunes mamans lors des séances de préparation à la naissance ou dans les maternités sur leurs droits en matière d'allaitement au travail, sur les bienfaits d'un allaitement exclusifs... Elle lui demande, donc, de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il souhaite mettre en place pour promouvoir l'allaitement maternel en France. Et elle serait heureuse de connaître son avis sur une éventuelle campagne de communication sur le sujet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Marin](#)

**Circonscription :** Nord (23<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95024

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 décembre 2010, page 13305

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)